

GRILLE TARIFAIRE et RÈGLEMENTS

Service de biostatistique

Toutes les requêtes adressées au service de biostatistique, via son adresse courriel crcstatistiques.chus@ssss.gouv.qc.ca, devront être **accompagnées du formulaire de demande de services dûment complété**. Dans le formulaire de demande de service, le client doit avoir développé au meilleur de ses connaissances son plan d'analyse statistique.

À la réception de la demande, la statisticienne prendra connaissance du formulaire rempli et un rendez-vous sera attribué au client. Le service sera assumé par le client et facturé selon la grille tarifaire ci-jointe. Le forfait de 3h d'utilisation sans frais n'est plus en vigueur à partir du 1^{er} juillet 2016. Toutes premières consultations devront avoir lieu en personne au bureau de la statisticienne. Aucune consultation téléphonique ne sera possible (à moins d'entente particulière au cas par cas).

	Résidents, étudiants, Cliniciens non- chercheurs et chercheurs (FMSS)	Université de Sherbrooke (hors FMSS)	Extérieur (sauf compagnies privées)	Extérieur (Compagnies privées)
Formation	Gratuit*	100\$/heure	125\$/heure	160\$/heure*
Tous les autres services de biostatistique	50\$/heure	100\$/heure	125\$/heure	160\$/heure*

*Service offert gratuitement selon les modalités établies. Un minimum de 7 inscriptions est nécessaire pour faire une demande de formation. Deux formations par années par département/service peuvent être offertes sans frais. La demande doit être effectuée par la direction du service/département concerné en soumettant le formulaire de demande de service dûment complété. Les noms des participants inscrits doivent figurer dans le formulaire.

*Le tarif extérieur pour les compagnies privées inclut les frais indirects de recherche (FIR) de 30%.

Au terme de chaque période de consultation ou de travail réalisé, un formulaire de facturation sera remis et signé par le client. Une facture sera émise au client selon les modalités discutées. Au besoin, des forfaits pourront être convenus entre les clients réguliers du service de biostatistique et la responsable scientifique du service.

Dans l'éventuelle publicisation des résultats (congrès, abrégé de conférence, publication, subvention ou demandes média), nous vous demandons qu'une mention soit portée au Service de biostatistique du CRCHUS.

À ce titre, nous demandons aussi à ce que toutes publicisation de résultats soient transmises au Service de biostatistique via l'adresse courriel suivante :

crcstatistiques.chus@ssss.gouv.qc.ca.



William Fraser, Directeur CRCHUS



Marie-Claude Battista, Responsable scientifique
Service de biostatistique